



Contrat 2017-2021

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION



Bibliothèque Universitaire du Campus de Schoelcher





Sommaire

Fiche #1 – Programme de constructions

Fiche #2 – Services numériques

Fiche #3 – Passeport documentaire

Fiche #4 – Collections

Fiche #5 – Presses universitaires

Service commun de la documentation

Contrat quinquennal vague B

Fiche #1 – Programme de constructions



Deux bibliothèques de nouvelles générations ont été inaugurées durant le précédent contrat, une de 6 800 m² en Martinique sur le Campus de Schœlcher, une de 1200 m² au Camp-Jacob en Guadeloupe. Ces deux constructions plébiscitées par les usagers ont permis de mettre aux standards actuels l'offre de services documentaires sur deux des campus de l'Université des Antilles. Toutefois, beaucoup reste à faire pour que tous les étudiants bénéficient du même niveau de service, quel que soit leur campus et leur pôle universitaire de rattachement.

Le programme de construction se poursuivra donc durant le contrat 2017-2021, avec deux priorités :

1> L'extension et la mise à niveau de la bibliothèque du campus de Fouillole

Le rapport de l'Inspection générale des bibliothèques de novembre 2016 intitulé *L'adaptation des bâtiments des bibliothèques universitaires aux nouveaux usages : bilan des constructions récentes et perspectives* constate que la bibliothèque universitaire de Fouillole reste dans un état préoccupant, en dépit d'une opération de réfection de l'étanchéité et de ravalement de façades fin 2016 : *Siège de l'Université des Antilles, le site de Pointe-à-Pitre (Fouillole) reste le point faible des bibliothèques de cette université alors que paradoxalement c'est le campus fréquenté par le plus grand nombre d'étudiants. Ainsi si les ratios au niveau de l'établissement sont bons désormais, la bibliothèque de Fouillole ne propose qu'une place pour 17 étudiants. Par ailleurs inaugurée en 1998, elle souffre d'un manque criant de prises électriques, de salles de travail en groupe et l'absence de cafétéria ...»*

Le ratio m² par étudiant est en effet très mauvais à la BU de Fouillole puisque le chiffre le plus bas au niveau national était de 0.49 m²/étudiant en 1994, avant les plans de constructions U2000 et U3M or le ratio n'est actuellement que de 0.35 m²/étudiant. Pourtant le nombre annuel des entrées à la BU du Campus de Fouillole représente 52% de la fréquentation des 7 bibliothèques du service commun de la documentation (185 000 entrées en 2017 sur un total de 357 145).

Pour cette raison le Pôle universitaire de Guadeloupe a fait une priorité de l'extension et de la modernisation de la BU de Fouillole et mandaté un architecte qui remettra un pré-programme au second semestre 2018. L'objectif étant de faire inscrire ce projet immobilier au CPER 2021-2026.

2> La construction de bibliothèques desservant les étudiants de médecine

En 2017-2018, l'Université des Antilles a 2 630 étudiants inscrits dans ses formations, dont 1089 en PACES, 275 en 2^{nde} et 3^{ème} année de médecine, 701 en 3^{ème} cycle et 421 étudiants dans les filières paramédicales, plus 144 en DU. Or ces étudiants, qui sont parmi les plus assidus, ne disposent pas de bibliothèque universitaire digne de ce nom. En Martinique les étudiants en médecine fréquentent un espace de seulement 140 m², situé dans une ancienne morgue, tandis qu'en Guadeloupe la bibliothèque hospitalo-universitaire de 110 m² ne propose que 17 places assises.

En prévision de l'évolution vers une faculté de médecine de plein exercice aux Antilles les collectivités régionales ont fait une priorité du développement de pôles universitaires de santé adossés aux CHU. Ainsi en Martinique, une bibliothèque universitaire de médecine de 519 m2 pour 122 places assises est prévue dans le cadre du CPER 2015-2020, elle sera livrée fin 2019. En Guadeloupe, la Région est à l'initiative d'une étude de faisabilité et d'une pré-programmation, inscrite au CPER 2015-2020, avec l'objectif de construire une faculté de médecine incluant une bibliothèque à l'horizon 2024.

Service commun de la documentation

Contrat quinquennal vague B

Fiche #2 – services numériques



Bilan 2009-2017

De 2009 à 2017, le Service commun de la documentation a mis en place des services numériques pour accompagner au quotidien les étudiants et assurer une diffusion optimale de la recherche. A ce titre, citons quelques réalisations :

- Dépôt électronique des thèses
- Entrepôt des publications de l'Université : HAL-UA
- Site web attractif & réseaux sociaux
- Moteur de recherche fédérée toutes collections : UAdoc

Projet 2017-2021

La mission des bibliothèques de l'Université des Antilles est de créer, de gérer et de faire évoluer un environnement documentaire répondant aux besoins en constante évolution de la pédagogie et de la recherche. L'objectif est de créer pour les usagers une expérience de qualité, quel que soit leur mode d'accès aux contenus et aux services proposés par la bibliothèque. L'infrastructure de services doit être transparente, robuste et efficace. Elle doit être facile d'utilisation pour le public et prendre en compte la continuité de leurs interactions avec la bibliothèque dans les différents espaces physiques et numériques.

Infrastructure numérique

Système de Gestion de Bibliothèque

Le progiciel du SCD, Horizon, gère les fonctions principales des bibliothèques : acquisition, catalogage des collections physiques, prêts-retours. Il a été conçu dans les années 1990 et est désormais obsolète. En particulier :

- Il ne permet pas la gestion de la documentation électronique
- Il n'est plus développé par son prestataire et représente un risque pour l'établissement
- Son architecture technique ancienne ne permet pas de répondre aux besoins actuels, ni pour exploiter les données, ni pour l'intégrer dans l'environnement informatique institutionnel.

L'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES) a initié en 2013 un projet de système de gestion de bibliothèque mutualisé au niveau national. L'adoption de ce système d'information de dernière génération pour des services documentaires innovants, va réduire les opérations de maintenance locale des serveurs.

L'Université des Antilles a adhéré au groupement de commande porté par l'ABES en vue de l'achat de ce nouveau système. Un budget projet exceptionnel de 90 000 € au total doit donc être prévu par l'établissement en 2019.

Des capacités de développement continues

Ces dernières années ont montré qu'il était difficile de prédire la forme que prendront les besoins numériques à échéance de cinq ans et à quel point la capacité à s'adapter à l'évolution des besoins numériques devenait importante. Les solutions ne consistent plus à faire l'acquisition de tel ou tel logiciel, mais plutôt à être capable d'exprimer des besoins concrets avec précision et d'intégrer des forces de travail extérieures, ponctuelles pour pouvoir assurer l'évolution constante du système d'information documentaire

Intégration

Urbanisation dans le SI de l'Université

L'objectif est de décloisonner les interactions autour des ressources et des services documentaires en développant des services intégrés dans d'autres environnements numériques de l'université. Les deux priorités concernent l'Environnement numérique de travail (ENT) et la plateforme pédagogique. Il s'agira de proposer des canaux permettant une bonne urbanisation des systèmes informatiques. A titre d'exemples :

- l'intégration des informations en provenance du système de gestion de la bibliothèque dans l'ENT, par exemple le compte lecteur
- l'intégration automatisée d'éléments bibliographiques dans les cours de la plateforme e-learning de l'université

L'objectif technique est de donner à l'infrastructure du SCD les bonnes «portes de sortie», permettant une exploitation simple des informations. L'objectif fonctionnel est de présenter les informations et services du SCD au plus près des besoins des utilisateurs.

Mobile d'abord

Les terminaux mobiles, les tablettes et les téléphones se sont énormément développés ces dernières années, au point que de nombreux sites sont maintenant d'abord pensés pour un usage mobile et ensuite pour un usage sur ordinateur fixe. La bibliothèque doit s'adapter à cette évolution, tout en demeurant réaliste : sans investir dans des applications dédiées, onéreuses, le SCD doit revoir la façon de penser les services offerts par l'intermédiaire de son site web et y intégrer dès l'abord une réflexion sur les services mobiles.

Le numérique au service de la bibliothèque physique

De même, le SCD doit améliorer le lien entre la bibliothèque physique et la bibliothèque numérique en veillant à ce que tout service proposé sur l'un des deux modes, numérique ou physique, puisse être décliné avec la même qualité sur l'autre mode. Le numérique doit être pensé comme un outil de la bibliothèque physique.

Les services aux chercheurs

Le SCD a mis en place un dépôt HAL-UA pour les publications de l'université et intégré les thèses et les mémoires soutenus dans theses.fr et dumas.ccsd.cnrs.fr. Cet engagement doit être poursuivi et développé en mettant en place un service d'édition à l'Université des Antilles et en aidant les chercheurs à diffuser les résultats de leurs recherches auprès d'un public élargi.

Dans un contexte où de multiples acteurs publics et privés diffusent des données scientifiques, où les chercheurs utilisent une multitude de formes de noms, d'adresses et d'affiliations, où des publications de plus en plus variées doivent être prises en compte (données brutes de la recherche, pré-publications, blogs de recherche...), le SCD accompagnera les chercheurs tout au long du processus de diffusion et de préservation de leurs travaux, ainsi que dans la gestion de leur identité numérique, avec la volonté de contribuer à la mise en œuvre de la politique définie par les commissions recherche de Guadeloupe et de Martinique.

Service commun de la documentation

Contrat quinquennal vague B

Fiche #3 –Passeport documentaire



L'objectif du Service commun de la documentation est d'élargir l'offre de formation à la méthodologie documentaire aux étudiants de master, aux étudiants de l'ESPE et aux formations diplômantes de la formation continue.

L'offre de formation

Depuis 2006 des cours de méthodologie documentaire sont dispensés aux étudiants de l'UA sous la dénomination générale de «Passeport documentaire». Le Passeport documentaire est un dispositif de formation obligatoire et validé, inscrit dans les maquettes pédagogiques de tous les étudiants de licence 1 et de quelques licence 2 et 3 et Master 1 et 2.

Les cours du passeport documentaire sont accessibles en e-learning et encadrés par un responsable pédagogique de pôle. Sur chaque campus, l'essentiel de l'accompagnement est assuré par des tuteurs documentaires. Ces étudiants sont recrutés et formés pour aider à l'animation, à la résolution des problèmes techniques et au soutien pédagogique.

Le «Passeport documentaire» avait été évalué positivement par l'AERES qui le jugeait en 2009 *«très intéressant dans le cadre de la lutte contre l'échec en premier cycle universitaire»*. Et le dispositif est apprécié des étudiants, comme l'ont montré trois enquêtes de satisfaction en 2008, 2012 et 2013.

Le bilan est positif mais nous constatons :

- des disparités : le dispositif actuel ne concerne que quatre des masters dispensés à l'université,
- une absence de corpus méthodologique de la licence 2 au doctorat (où un enseignement de méthodologie documentaire est obligatoire),
- une connaissance insuffisante des services et des ressources numériques de la BU par les étudiants avancés

Extension du passeport documentaire au Master

L'objectif principal est de favoriser la réussite de tous les étudiants de master de l'UA grâce à un cours de méthodologie documentaire durant le premier semestre de leur première année.

Ce dispositif rendra plus cohérent l'offre de formation documentaire, qui se déroulera ainsi en trois temps dans le cursus universitaire : au début du cycle de licence, puis au début du cycle de master (cours en ligne), enfin au début du doctorat (cours en présentiel).

L'évaluation effectuée à la suite des formations doctorales à l'information scientifique et technique confirme le besoin de formation ressenti par les étudiants dès le master.

Public cible

Le projet vise tous les étudiants de master 1 de l'UA, soit plus de 1 700 apprenants.

L'encadrement du passeport documentaire en master sera pris en charge par le personnel du SCD :

- L'enseignement de méthodologie documentaire équivaut à 12 heures TD
- Le responsable intervient en présentiel pour une introduction générale (accès au cours, modalités d'apprentissage, conditions de validation)
- L'apprentissage s'effectue en autonomie et à distance
- L'apprentissage se fait en dehors d'un emploi du temps, sur le temps disponible
- L'encadrement en présentiel et à distance est assuré sur les heures de travail du personnel du SCD engagé dans le dispositif.

L'organisation de l'enseignement dans les ESPE se décompose en quatre étapes :

- 1 h de présentation magistrale
- 12 h de cours en autonomie
- 2 h de présentiel avec les étudiants avec des exemples en liens avec leurs enseignements (coordination avec les formateurs)
- 0,5 h de contrôle continu

Extension aux formations diplômantes de la formation continue.

Des cours adaptés aux différents publics inscrits en formation continue seront élaborés en partenariat avec les ingénieurs pédagogiques du service universitaire de formation continue pour toutes les formations diplômantes de niveau L3 et master. Ainsi, sur le pôle Guadeloupe, 72 h de formation seront dispensées à 6 groupes de 20 étudiants.

L'accent sera mis en priorité sur la réalisation de cours en ligne sur la plateforme e-cursus afin de s'adapter au mieux à la stratégie du service de la formation continue qui privilégie le développement de formations en ligne : un scénario pédagogique sous la forme d'un didacticiel d'autoformation sera mis en place dans le cadre de ce dispositif.

Budget

Le projet s'appuie pour l'essentiel sur des moyens humains existant, avec des personnels titulaires engagés sur leur temps de travail, mais requiert néanmoins de disposer de moniteurs étudiants pour le tutorat documentaire (30 tuteurs pour 1 500 h par an).

Service commun de la documentation

Contrat quinquennal vague B

Fiche #4 – Collections



Bilan 2010-2017

Le contrat 2010-2014 de l'UAG, prolongé jusqu'en 2017, a coïncidé avec la réalisation de trois opérations de construction majeures (3 bibliothèques ont été inaugurées en 3 ans) et s'est accompagné de la modernisation des services au public. Cette période a également permis de consolider l'offre de documentation électronique et l'intégration des bibliothèques des ESPE.

A l'issue du contrat :

- L'offre de documentation électronique pour la recherche est consolidée. Les statistiques de consultation montrent que l'offre est adaptée et bien rentabilisée, en complémentarité avec les licences nationales. Tous les abonnements peu consultés ont été supprimés
- L'offre d'ebooks en langue française pour les étudiants commence à être massivement utilisée.

Projet 2017-2021

Le SCD conçoit sa politique de développement des collections autour de deux axes principaux.

AXE 1 : Le développement des collections pour les étudiants

- Le développement des collections pour les étudiants de licence qui représentent 2/3 des effectifs. L'accent sera particulièrement mis sur l'articulation des fondamentaux imprimés avec l'offre d'ebooks
- Le développement des collections des bibliothèques d'ESPE qui desservent les 2/3 des étudiants de master

AXE 2 : Une documentation recherche ciblée et efficiente

- La valorisation du fonds caribéen qui vient d'être labellisé COLLEX et positionné comme le fonds de référence sur la Caraïbe au niveau national, grâce à la richesse de ses collections imprimées et à l'aura de la bibliothèque numérique Manioc, pôle associé interrégional de la BnF.
- Le maintien au niveau actuel de l'offre de documentation numérique au service de la recherche

AXE 1 : Le développement des collections pour les étudiants

« Disponibilité et appropriation des collections : le bon document au bon moment, au bon endroit, pour la bonne personne. »

Dans sa nouvelle configuration, l'université des Antilles offre 275 000 ouvrages, soit 23 livres par étudiant, une offre de base satisfaisante mais qui reste à consolider et à rééquilibrer.

Renforcer les collections imprimées et numériques à destination des étudiants de licence

La priorité sera l'acquisition de manuels et de fondamentaux pour les étudiants de licence qui représentent 60% des effectifs (PACES inclus). De par le poids du premier cycle, la question de la disponibilité des collections se pose avec acuité. L'achat en multi-exemplaires et la politique d'exclusion du prêt des livres imprimés seront systématiquement modulés au regard de l'offre complémentaire de livres numériques.

Le développement des collections des bibliothèques des ESPE

En matière d'accompagnement documentaire des masters (16% des effectifs), les besoins spécifiques des ESPE de Guadeloupe et Martinique constitueront, pour le niveau M, une priorité. La politique de complémentarité de l'offre entre pôles sera poursuivie tandis que l'offre documentaire sera développée pour répondre à un public aux usages documentaires intensifs et à la mise en place de nouveaux masters. En phase avec la stratégie nationale qui vise à faire entrer le numérique à l'école, l'offre de livres numériques dans le domaine des sciences de l'éducation sera élargie.

- *L'objectif est d'acquérir 1 000 exemplaires par an dans les BU des ESPE et de proposer l'accès à 1 500 ebooks spécialisés.*

Renforcer l'offre de livres numériques et favoriser leur usage

Le SCD est passé de 10 000 livres numériques en 2008 à 95 000 en 2017, une offre majoritairement francophone destinée aux étudiants. Avec 622 358 pages, plus 103 785 chapitres d'ebooks consultés à l'UA en 2017 (l'unité de compte est différente selon les éditeurs et diffuseurs), les usages s'installent et s'intensifient. Des offres complémentaires de livres numériques francophones sont cependant nécessaires pour offrir une couverture disciplinaire complète des enseignements. L'offre sera notamment consolidée en LSH avec *L'Harmathèque*. Enfin, pour accompagner l'ouverture des deux nouvelles bibliothèques hospitalo-universitaires en Martinique et en Guadeloupe, des ebooks seront acquis chaque année et un abonnement sera pris à Elibrary pour répondre aux attentes des étudiants des IFSI.

AXE 2 : Une documentation recherche ciblée et efficiente

« Une documentation stabilisée, complémentaire des licences nationales, au plus proche des besoins des chercheurs d'une petite université pluridisciplinaire »

Les revues : la stabilisation de l'offre sur la base des usages effectifs

L'offre de revues numériques et de bases de données est arrivée à maturité : les usages sont importants, 161 176 articles téléchargés en 2017, et les ratios de rentabilité sont corrects puisque le coût de revient est inférieur à 1.40 € par article téléchargé pour les bouquets de revues. Il reste à améliorer les ratios pour quelques revues de niche souscrites dans le cadre des conventions avec les CHU.

Dans le cadre du contrat 2017-2021, la logique sera celle de la stabilisation de l'offre, l'effort financier sera maintenu pour garantir aux chercheurs l'accès aux collections numériques indispensables à leurs pratiques. Côté périodiques imprimés, les campagnes de désabonnements successives réalisées depuis 2009 permettent de garantir des coûts réduits, stabilisés et pertinents. De manière générale, les dépenses sont recentrées sur les abonnements courants et les ressources les plus utilisées, tandis que les bouquets dont l'usage effectif était insuffisant, comme Muse, ACM, SIAM, ont tous été abandonnés.

Les archives de revues, corpus numérisés et ebooks accessibles dans le cadre des *Licences nationales* offrent un complément pérenne avantageux pour l'UA : les *Licences nationales* induisent une certaine standardisation de l'offre documentaire de l'enseignement supérieur français, et permettent à une petite université comme l'UA de diversifier son offre en dépit de moyens limités.

- **L'objectif est de 175 000 articles de revues téléchargés par an.**

Livres numériques : des acquisitions à la carte

De nouveaux modes d'acquisition seront développés pour les livres numériques de niveau recherche. Dans une logique d'efficience des dépenses, l'acquisition numérique à la demande sera privilégiée.

Soutenir la recherche sur les thématiques caribéennes

Le SCD des Antilles a l'ambition de se positionner comme un acteur documentaire incontournable sur la thématique caribéenne en renforçant son fonds de recherche, en cohérence avec les dynamiques de recherche des laboratoires de l'UA. Le SCD, fort de ses 21 000 ouvrages spécialisés, dont 4 700 unica, proposera **une bibliothèque caribéenne de portée régionale, nationale et internationale, adossée à la bibliothèque numérique Manioc**. Afin d'assurer une couverture satisfaisante de la thématique, les besoins sont estimés à 700 titres par an.

Service commun de la documentation

Contrat quinquennal vague B

Fiche #5 – Presses universitaires



Enjeux

Les besoins de valorisation des travaux de l'université par la publication sont reconnus par l'ensemble de la communauté universitaire. Faute de service commun, de nombreux acteurs se sont impliqués dans des projets épars :

- les laboratoires, en créant des collections en collaboration avec des éditeurs (GEREC-Ibis Rouge, GEODE-Karthala et plus récemment "Presses de l'Université des Antilles et de la Guyane" avec Publibook) ;
- le Service Commun de la Documentation qui a initié en 2007 un service d'accompagnement à l'édition numérique, assure aujourd'hui l'accompagnement de quatre revues, *Archipélie*s, *Contextes et didactiques*, *Etudes Caribéennes* et *Sociétés caribéennes* .

La création d'un nouveau service de Presses universitaires visera :

- à sécuriser juridiquement les publications issues de l'université
- à assurer la qualité technique des publications
- à favoriser leur meilleure diffusion, en particulier en ligne

Organisation et objectif

Le SCD assurera la maîtrise opérationnelle des Presses, avec pour objectif qu'elles fonctionnent avec un modèle économique viable et durable, qui s'inscrit dans la mission de l'université de diffusion de la recherche et de libre accès à l'information.

Les publications

Les Presses universitaires des Antilles proposent deux activités principales : la publication de revues en lettres et sciences sociales et humaines et la publication d'ouvrages.

Revues

La revue *Etudes Caribéennes* est publiée depuis plusieurs années par l'université, avec l'assistance technique du SCD et diffusée sur Openedition journals. C'est une revue reconnue et parmi les plus consultées sur cette plateforme de référence, avec 25 000 visiteurs uniques chaque mois. *Etudes caribéennes* est soutenue par l'InSHS-CNRS pour 2018 et 2019 et la section 39 du CNRS qui l'a évaluée juge que c'est « une revue importante sur l'aire caribéenne. Sa dynamique est très positive et sa reconnaissance incontestable ».

*Archipélie*s (CRILLASH), *Contextes et didactiques*(CRREF) ont de leur côté pour objectif d'être acceptées à terme sur Openedition journals. Les délais d'acceptation étant de plus en plus longs, les

Presses universitaires mettront en place des sites pépinière sous LODEL pour chacune de ces revues afin qu'elles soient diffusées dans les règles de l'art et plus visibles.

Ouvrages

L'objectif fixé est de publier quatre ouvrages par an avec une priorité à l'édition :

- d'actes de colloques qui se sont tenus à l'université ;
- d'ouvrages collectifs dirigés par un chercheur de l'université.

La sélection sera assurée par le comité scientifique des Presses.

La mise en œuvre technique sera assurée par le SCD pour la production et la diffusion, avec pour objectif, une diffusion de qualité dans le cadre d'une politique générale de libre accès à la publication.